

**Bureau de gestion des déchets
radioactifs de faible activité**

RAPPORT ANNUEL 1999-2000



Créé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité a pour mission de s'acquitter des responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) au Canada. Le Bureau est administré par Énergie atomique du Canada limitée conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, ministère fédéral qui finance la gestion des DRFA et établit la politique nationale s'y rapportant.

Le Bureau a pour mandat :

de résoudre les problèmes posés par les DRFA qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;
d'établir, au besoin, un service d'évacuation des DRFA courants payé par les usagers;
de répondre aux besoins d'information du public au sujet des DRFA.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Bureau national
1595, Telesat Court, bureau 700
Gloucester (Ontario)
K1B 5R3
Téléphone : (613) 998-9442
Télécopieur : (613) 952-0760
Courriel : llrwm@aecl.ca

Bureau des services techniques
67, rue John, bureau 104
Port Hope (Ontario)
L1A 2Z4
Téléphone : (905) 885-9488
Télécopieur : (905) 885-7458
Courriel : llrwmoph@aecl.ca

Table des matières

Message du directeur	2
Programme des déchets antérieurs	3
Enlèvement définitif des déchets à Surrey	4
Port Hope	7
Déchets de la région de Port Hope :	
stockage de longue durée	8
Scarborough	8
Itinéraire de transport dans le Nord	9
Autres sites de gestion de déchets antérieurs	10
Programme des déchets courants	11
Programme d'information	12
Personnel du Bureau	12
Rétrospective financière	13



D. R. Whelan
Directeur général
Direction générale des
ressources énergétiques
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

P. A. Brown
Directeur
Division de l'uranium et des
déchets radioactifs
Direction générale des
ressources énergétiques
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

C. J. Allan
Directeur général
Mise au point et étude
des systèmes
Énergie atomique du
Canada limitée
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le Rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice clôturé le 31 mars 2000.

Le présent rapport a été préparé conformément à l'article 5.2 du protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada (aujourd'hui Ressources naturelles Canada) et Énergie atomique du Canada limitée au sujet de l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Robert L. Zelmer". The signature is fluid and cursive, written over a white background.

R. L. Zelmer, ing., RPP

Message du directeur

Bien que le Bureau se soit jusqu'à présent surtout consacré à la gestion provisoire des déchets radioactifs de faible activité, son objectif et celui du gouvernement du Canada est de trouver des solutions à long terme. Dans l'intervalle, en 1999-2000, d'importants progrès ont été réalisés dans cette perspective sur plusieurs plans, notamment à Surrey, en Colombie-Britannique, et à Port Hope, en Ontario.

Le rapport de cette année comprend plus de trois pages consacrées aux dernières opérations de nettoyage du site de Surrey. Le Bureau a terminé la restauration du site et évacué, d'Anvil Way aux États-Unis, près de 5 000 mètres cubes de terre et de scories contaminées au thorium. Par ailleurs, nos installations d'entreposage autorisées de Chalk River, en Ontario, ont reçu près de 80 mètres cubes de déchets de la gare de triage de Thornton.

Le Groupe de travail de Surrey (GTS) a officiellement terminé ses travaux à Vancouver, en 1999, après avoir trouvé une solution d'évacuation répondant aux critères de l'évaluation environnementale. David Boyes, président du GTS, et Douglas MacKay, membre du GTS, ont ensuite supervisé les travaux d'exécution jusqu'à la fin du projet. Juliana Pasko, directrice générale, et son adjointe administrative Carole Youds se sont occupées du Bureau des affaires publiques pour le projet de Surrey jusqu'en mars 2000. Le succès de ce projet est en grande partie attribuable au dévouement professionnel de cette équipe, mise sur pied en 1989.

Durant l'année, on s'est rapproché du choix d'un autre emplacement, pour lequel les recherches avaient commencé en 1988. En effet, trois municipalités de l'Ontario, soit Port Hope, Hope et Clarington, ont soumis des propositions à Ressources naturelles Canada (RNCan) en vue de la construction d'installations de stockage à



long terme sur leur territoire. RNCan est en train de négocier un seul accord juridique avec ces trois municipalités pour faciliter la réalisation de ce projet. Il s'agit là de la première étape d'un processus d'une durée de dix ans devant comprendre une évaluation environnementale, des consultations publiques, le nettoyage et l'aménagement d'installations d'entreposage à long terme. L'accord portant sur ces installations permettra de surmonter un grand obstacle et le Bureau pourra alors restaurer les sites contaminés de la région de Port Hope.

Enfin, pour terminer ces remarques sur l'une des années les plus réussies du Bureau, j'aimerais féliciter et remercier les collègues et amis qui ont quitté notre équipe et qui ont tous joué un rôle important dans le succès de cette année et de nombreuses années précédentes : David Boyes, Doug MacKay, Juliana Pasko, Carole Youds et notre directeur des Services techniques, Barry McCallum. À tous, un grand merci.

Le directeur,
R. L. Zelmer, ing., RPP

Programme des déchets antérieurs

Les déchets antérieurs sont des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) qui ont été gérés d'une manière qui n'est plus jugée acceptable aujourd'hui et dont on ne peut raisonnablement attribuer la responsabilité aux producteurs initiaux. Le gouvernement fédéral a assumé la responsabilité des déchets antérieurs au Canada par l'entremise du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

La plupart des déchets antérieurs comportent des sols contaminés, des résidus de traitement et des matériaux contaminés. Les premiers déchets ont été produits dans les années 1930, lorsque l'on purifiait le radium à des fins médicales dans une usine de Port Hope, en Ontario. Le Canada est aux prises avec près de 1,2 million de mètres cubes (m³) de déchets antérieurs, soit environ 70 p. 100 de l'ensemble de ses stocks de DRFA. Les déchets se trouvent surtout dans des installations de stockage provisoire situées dans les décharges ou à proximité de celles-ci.

Le Bureau exécute des travaux d'assainissement et de remise en état, et s'occupe de la construction et de l'administration d'installations de stockage provisoire, selon les besoins, jusqu'à ce que l'on puisse transporter les déchets antérieurs dans des installations de gestion et d'évacuation de longue durée. Toutes les activités sont exécutées conformément aux exigences de la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA), qui est l'organisme de réglementation fédéral¹.

Les principaux sites de DRFA antérieurs au Canada se trouvent :

- à Surrey, en Colombie-Britannique;
- dans la région de Port Hope, en Ontario;
- à Scarborough, en Ontario;
- sur l'itinéraire de transport dans le Nord (des Territoires du Nord-Ouest jusqu'en Alberta).

Qu'entend-on par déchets radioactifs de faible activité?

Au Canada, les déchets radioactifs de faible activité se définissent par exclusion. Les déchets radioactifs qui ne sont pas des déchets de combustibles nucléaires (également désignés par l'expression déchets à activité élevée), de mines d'uranium ou de terrils d'usine sont considérés comme des DRFA.

Aujourd'hui, la plupart des DRFA proviennent d'activités liées à la production d'électricité nucléaire, à la recherche et au développement dans le domaine nucléaire, de même qu'à la production et à l'utilisation de radio-isotopes en médecine, dans l'enseignement, dans le domaine de la recherche, en agriculture et dans les secteurs industriels.

Les nouveaux DRFA peuvent aussi bien être des déchets légèrement contaminés provenant d'activités opérationnelles que des matériaux ou des composants fortement contaminés (p. ex., colonnes échangeuses d'ions et intérieurs des blocs cœurs de pile) provenant d'activités opérationnelles et d'installations d'entretien et de déclassement.



¹ La CCEA est devenue, le 31 mai 2000, la Commission de contrôle et de sûreté nucléaire (CCSN).

Enlèvement définitif des déchets à Surrey

L'enlèvement définitif des déchets à deux emplacements industriels de Surrey, en Colombie-Britannique, s'est terminé vers la fin de mars 2000 dans le cadre du processus de résolution des problèmes de DRFA. Ce projet a nécessité la collaboration et l'approbation de la collectivité, des différents paliers de gouvernement et des organismes de réglementation du Canada et des États-Unis.

Tout a commencé lorsque l'on a importé du niobium dans les années 1970. Le niobium contenait du thorium naturellement radioactif, qui est demeuré dans les scories après la fusion. Certaines scories se sont malencontreusement mélangées au sable et au gravier et ont servi de remplissage au site d'Anvil Way. Une petite quantité de matériau contaminé a été transportée à un endroit qui fait maintenant partie de la gare de triage de Thornton du Canadien National (CN), également à Surrey.

Conformément à un protocole d'entente qu'il a signé en 1984 avec la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral a pris en charge l'élimination et l'évacuation des déchets. À ce moment-là, le Bureau a conclu une entente avec le propriétaire de ce site pour l'enlèvement et le stockage provisoire des matériaux contaminés. Un an plus tard, le Bureau a transporté les déchets dans une trémie au site d'Anvil Way. En 1986, le CN a construit

une trémie semblable pour les déchets de la gare de triage de Thornton.

Bureau des affaires publiques pour le projet de Surrey

Pendant les opérations d'assainissement, le Bureau des affaires publiques pour le projet de Surrey (BAPPS) à Vancouver est resté en contact avec le propriétaire du site, les industries des environs, les autorités frontalières américaines, les gouvernements fédéral et provincial, les citoyens et les députés de la région. Le BAPPS a également dirigé les consultations publiques au nom de Ressources naturelles Canada (RNC) et a participé à l'évaluation environnementale.



Consultation entre David Boyes, président du GTS, et Juliana Pasko, directrice générale (devenue par la suite directrice des Affaires publiques et des Relations intergouvernementales du BAPPS).



Enlèvement de déchets du site d'Anvil Way, à Surrey (Colombie-Britannique).

La recherche d'une solution d'évacuation a pris une nouvelle orientation en 1989, lorsque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada (aujourd'hui RNC) a nommé les membres du Groupe de travail de Surrey (GTS). Le GTS était présidé par David Boyes, le deuxième membre étant Douglas MacKay. Animé du principe de participation communautaire volontaire au processus décisionnel, ce groupe de travail indépendant a d'abord communiqué avec différentes collectivités de Colombie-Britannique, mais aucune installation satis-



Excavation autour d'une colonne d'un bâtiment du site d'Anvil Way.

faisante n'a été proposée. Plus tard, son choix s'est porté sur un site de stockage en Alberta, mais celui-ci a finalement décidé de ne pas y donner suite. Le GTS a alors étendu ses recherches du côté des États-Unis pour finalement négocier l'évacuation des déchets d'Anvil Way à une installation commerciale en Oregon, aux États-Unis.

Les déchets de la gare de triage de Thornton n'étaient pas compatibles avec le site trouvé en Oregon. La meilleure solution provisoire a été de conditionner, d'emballer et d'évacuer ces déchets aux installations de stockage autorisées du Bureau, dans les laboratoires d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) de Chalk River, en Ontario.

Après avoir procédé à des consultations publiques et à une évaluation environnementale, RNCan a décidé que les conséquences éventuelles pour l'environnement des travaux



Camion transportant des déchets de Surrey arrivant à une installation commerciale en Oregon, aux États-Unis.

Échéancier pour le projet de Surrey

- 1972** Le niobium d'Amérique du Sud arrive au site d'Anvil Way.
- 1972-1974** Les scories contaminées au thorium sont malencontreusement mélangées au sable et au gravier et servent à remblayer le site d'Anvil Way et une partie des scories est transportée à la gare de triage de Thornton.
- 1984**
- Dans un protocole d'entente qu'il signe avec la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral accepte d'évacuer et d'éliminer le matériau contaminé.
 - Le Bureau signe une entente avec le propriétaire du site d'Anvil Way portant sur l'enlèvement et le stockage temporaire des déchets.
- 1985** Le Bureau prend des mesures initiales et construit un caisson sur place appelé à recevoir les déchets extraits du site d'Anvil Way.
- 1986** Le Canadien National construit un caisson de stockage pour les déchets de scories du site d'Anvil Way qui avaient été transportés à la gare de triage de Thornton.
- 1989** Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada (devenu RNCan) nomme les membres du Groupe de travail de Surrey (GTS) chargé de recommander une solution pour l'élimination des déchets.
- 1990-1995** Le GTS met sur pied le Groupe de liaison avec la collectivité de Surrey et cherche un site et une collectivité prêts à recevoir, en Colombie-Britannique.

- 1995** Le GTS prend de l'expansion et envisage de nouveaux sites en Colombie-Britannique.
- 1996** Le GTS recommande que les déchets provenant du site d'Anvil Way soient stockés dans une installation commerciale en Alberta.
- 1997** L'installation de l'Alberta retire son offre d'accepter les déchets du site d'Anvil Way.
- 1998** Le GTS recommande que les déchets du site d'Anvil Way soient éliminés dans une installation commerciale de l'Oregon, aux États-Unis, et que l'on transfère les déchets de la gare de triage de Thornton aux installations de stockage autorisées du Bureau, dans les laboratoires d'EACL à Chalk River.
- 1999**
- RNCAN évalue les conséquences environnementales éventuelles des recommandations du GTS.
 - Le ministre des Ressources naturelles accepte que les déchets soient retirés des deux sites.
 - Le Bureau des affaires publiques pour le projet de Surrey est créé à Vancouver.
 - En novembre, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité entreprend l'évacuation des déchets du site d'Anvil Way.
 - En décembre, le CN transfère tous les déchets de la gare de triage de Thornton aux installations de stockage du Bureau à Chalk River.
- 2000** Le Bureau met fin aux opérations d'évacuation des déchets du site d'Anvil Way et restaure le site en mars.



Des employés de RNCAN, du BGDRFA et du BAPPS en compagnie du propriétaire du site d'Anvil Way au moment où l'on retire le couvercle de la trémie sur le site.



Des représentants de RNCAN et du BGDRFA en compagnie du propriétaire du site d'Anvil Way (au centre).

d'excavation, de la consolidation, du transport et de l'évacuation étaient minimes ou pouvaient être atténuées grâce aux techniques connues. Le ministre des Ressources naturelles a alors décidé qu'il fallait évacuer les déchets du site d'Anvil Way.

Une fois cette décision prise, le Bureau s'est rapidement attelé à la tâche. En novembre 1999, il a commencé à faire transporter près de 5 000 m³ de terre et de scories contaminées au thorium d'Anvil Way aux installations de gestion de l'Oregon. Le Bureau a ainsi expédié, dans des camions blindés pour le transport routier, 350 chargements de déchets non considérés comme radioactifs aux termes de la réglementation fédérale sur le transport des marchandises dangereuses.

Au début du mois de décembre, le CN avait évacué les scories radioactives de faible activité qui avaient été stockées dans des fûts, dans un caisson à la gare de triage de Thornton. Le CN avait conditionné et emballé, dans 83 compartiments de métal d'un mètre cube, les déchets considérés comme radioactifs aux termes du *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Ces compartiments ont été placés dans six conteneurs qui ont été transportés par chemin de fer à Toronto, puis par camion jusqu'aux installations de stockage autorisées du Bureau, dans les laboratoires d'EACL à Chalk River.

Le 31 mars 2000, le Bureau avait évacué tous les déchets qui se trouvaient à Anvil Way, mesuré les rayons gamma et prélevé des échantillons du sol pour s'assurer de la conformité à tous les critères du projet. Il avait rempli et remis en état tous les endroits où il y avait eu des excavations. Il a également effectué des contrôles des rayons gamma à la gare de triage de Thornton. Les niveaux de radiation aux deux sites sont semblables à ceux que l'on observe dans la région et ne présentent aucun risque pour la santé. Le ministère de la Santé et le ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique ont collaboré au projet.

« Cette initiative règle un problème écologique qui se posait depuis longtemps à Surrey. Son succès est en grande partie attribuable au public, qui a su trouver des solutions satisfaisantes. »

Ralph Goodale, ministre des Ressources naturelles du Canada

Port Hope

Historique

Les déchets antérieurs de la ville de Port Hope, en Ontario, proviennent des opérations de purification du radium et de l'uranium que l'ancienne société d'État Eldorado nucléaire Limitée (ENL) avait effectuées durant les années 1930 à 1950. De 1975 à 1982, la CCEA a mené des enquêtes et

pris des mesures correctives au nom du Groupe de travail fédéral-provincial sur la radioactivité. Depuis, le Bureau a mené d'autres enquêtes, effectué d'autres opérations d'assainissement et procédé à des consolidations.

Près de 265 000 m³ de déchets se trouvent maintenant dans quatre installations autorisées de la CCEA et dans neuf installations non autorisées de Port Hope, qui sont régulièrement inspectées et contrôlées par le Bureau.

Activités en 1999-2000

- Dans le cadre du Projet de surveillance des travaux de construction (PSTC), qui relève conjointement du Bureau et de la ville de Port Hope, le Bureau a continué d'administrer un site de stockage temporaire (SST) autorisé par la CCEA qui reçoit des déchets à la suite des activités de surveillance des travaux de construction dans cette ville. Le Bureau a reçu 132 demandes pour le PSTC et fait transporter 102 m³ de terre contaminée au SST. Il a également envoyé quelque 500 lettres répondant aux questions de propriétaires d'habitations et d'agents immobiliers sur les niveaux de radiations.
- Le Bureau a demandé une licence pour étendre les activités du SST et a entrepris une évaluation environnementale (aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*) pour les travaux proposés.



Excavation dans le cadre du PSTC, à Port Hope.



- Le Bureau a continué de participer au Port Hope Community Health Concerns Committee. Il a également aidé la CCEA à faire une étude sur la santé entreprise pour répondre aux préoccupations du comité.

Déchets de la région de Port Hope : stockage de longue durée

La responsabilité du gouvernement fédéral pour la gestion à long terme du Bureau au Canada comprend celle des déchets trouvés dans la ville de Port Hope et stockés dans deux installations de gestion des déchets : la Welcome Waste Management Facility (fermée en 1955) de Port Hope, et l'installation de gestion des déchets de Port Granby (fermée en 1988), dans la municipalité de Clarington – maintenant exploitée par Cameco Corporation (anciennement Eldorado nucléaire Limitée).

En 1988, le gouvernement fédéral a entrepris des recherches pour trouver, en Ontario, une collectivité disposée à recevoir une installation de stockage des déchets pour la région de Port Hope, mais aucune entente n'a été conclue à cet effet. En 1997 et en 1998, les trois municipalités de la région (soit Hope, Port Hope et Clarington) ont adopté des résolutions en faveur de solutions locales à la gestion à long terme de leurs déchets. Chaque conseil municipal a mis sur pied un comité consultatif local dans le but d'élaborer un concept pour les différentes possibilités de gestion à long terme devant être envisagées. Durant l'automne de 1998, le conseil municipal de la ville de Hope a recommandé au gouvernement fédéral la solution qu'il privilégiait.

Activités en 1999-2000

En 1999, la ville de Port Hope et la municipalité de Clarington ont également proposé au gouvernement fédéral leurs options privilégiées pour les installations de stockage. Les trois collectivités ont entrepris des négociations dans le but d'établir les conditions et modalités de mise en valeur de ces installations. Tout au long de ces négociations, le Bureau continue d'offrir de l'aide à RNCan sur les plans technique et logistique.

Scarborough

Historique

On a constaté une contamination au radium à Scarborough, en Ontario, à la suite d'opérations de récupération du radium dans une ferme vers le milieu des années 1940. Cette contamination a été découverte dans le secteur de McClure Crescent, en 1980, et non loin de là,

Figure 1 : Site de stockage de l'avenue Passmore
Radiations gamma ambiantes moyennes en 1999 ($\mu\text{Sv/h}$)

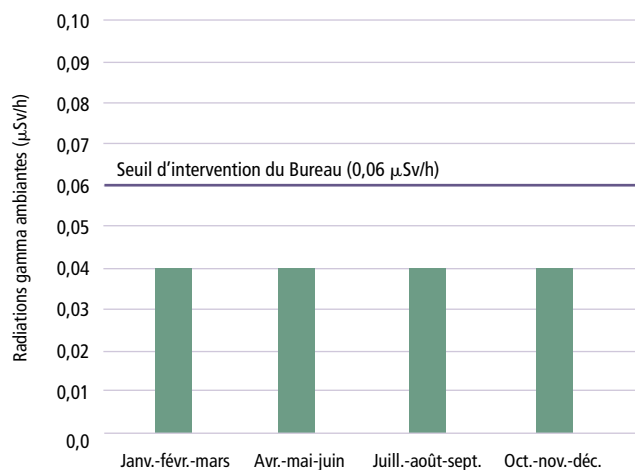
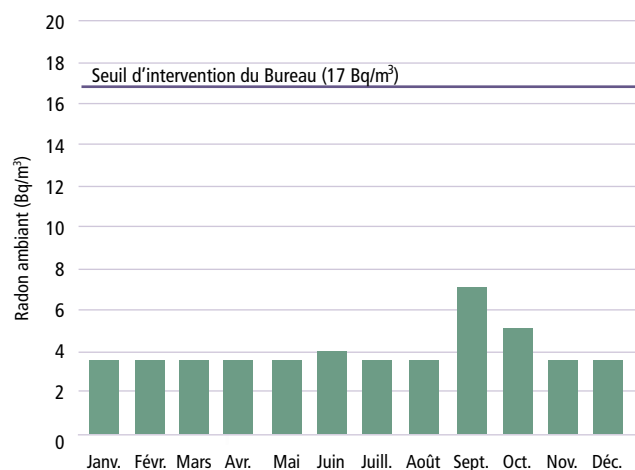


Figure 2 : Site de stockage de l'avenue Passmore
Radon ambiant dans l'air en 1999 (Bq/m^3)



sur l'avenue McLevin, en 1990. En 1995, le Bureau a évacué 16 000 m³ de terre de plus de 60 immeubles résidentiels et commerciaux en transférant 50 m³ de terre autorisée à l'installation de stockage d'EACL à Chalk River. La terre légèrement contaminée a été transférée à un site de stockage situé dans un secteur industriel de l'avenue Passmore.

Activités en 1999-2000

Le Bureau a continué d'entretenir et de surveiller le site de stockage de l'avenue Passmore. Les résultats du programme de surveillance environnementale sont affichés sur les lieux et les intéressés peuvent consulter les rapports annuels de surveillance à la succursale Malvern de la Bibliothèque publique de Toronto. Ces résultats indiquent que le site de stockage n'a aucune incidence néfaste sur l'environnement local.

Itinéraire de transport dans le Nord

Historique

De 1991 à 1993, le Bureau a procédé à l'examen de l'itinéraire de 2 200 km correspondant à la route empruntée, pendant les années 1930 à 1960, pour le transport de minerai et de concentrés d'uranium et de radium entre les Territoires du Nord-Ouest et l'Alberta. Il a pu ainsi déterminer que près de 47 000 m³ de terre avaient été contaminés par l'uranium dans plusieurs sites.

Au cours de cet examen, le Bureau a pris certaines mesures là où les radiations présentaient des risques inacceptables à court terme. C'est ainsi qu'il a fait transporter de petites quantités de minerai et de concentrés d'uranium et, notamment, près de 200 m³ de terre contaminée à un site de stockage temporaire de la région.

De 1993 à 1996, le Bureau a fait transporter près de 31 000 m³ de terre légèrement contaminée provenant des sites de Fort McMurray, en Alberta, à une décharge spécialement aménagée qu'il surveille tous les ans. Le Bureau continue également de procéder à des relevés radiologiques et prend les mesures correctives qui s'imposent à la suite



Participants d'un atelier communautaire à Deline (T. N.-O.).

de changements proposés pour l'utilisation de ces sites. Jusqu'à présent, il a fait transporter près de 120 m³ de matériau provenant de différents sites de l'Itinéraire de transport dans le Nord à son installation de stockage de Chalk River.

Activités en 1999-2000

- Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a continué de diriger les réunions de comités avec RNCan (avec l'aide du Bureau) et Santé Canada au sujet des dépôts d'uranium antérieurs dans la région du Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le MAINC a conclu un partenariat avec les Dénés de Deline, dans les Territoires du Nord-Ouest, en vue de déterminer comment résoudre les préoccupations de la collectivité au sujet des mines désaffectées à Port Radium. Dans le cadre de l'appui soutenu qu'il apporte à cette table de concertation, le Bureau a participé à un atelier organisé par la collectivité à Deline.
- Les entretiens se sont poursuivis avec des représentants de Tulita au sujet de l'évacuation de 200 m³ de terre contaminée par l'uranium et de la résolution des problèmes que posait encore au site de stockage provisoire l'uranium antérieur dans la région. Dans le cadre de ces activités, on a procédé à des analyses sur le site de stockage provisoire et quelques kilos de matériau ont été transportés à l'installation de stockage d'EACL à Chalk River.



Mesure des radiations gamma dans les déchets au site de stockage provisoire de Tulita, dans les Territoires du Nord-Ouest.



Les déchets de la gare de triage de Thornton sont stockés dans des conteneurs normalisés de l'installation de stockage du Bureau aux laboratoires d'EACL, à Chalk River.

Autres sites de gestion de déchets antérieurs

De façon ponctuelle, le Bureau assainit de petites quantités de déchets antérieurs produits par des entreprises ayant utilisé du radium, notamment dans le secteur manufacturier ou pour entretenir et réparer des cadrans au radium pour les montres et les instruments aéronautiques. Dans plusieurs provinces, on a récupéré des déchets ou retrouvé des cadrans au radium et de petites quantités de terre contaminée et de matériaux de construction. Lorsque ses ressources le permettent, le Bureau accepte de stocker des matériaux qui contiennent du radium à la demande de la CCEA ou des propriétaires des déchets.

Activités en 1999-2000

Le Bureau a fourni un soutien technique pour :

- la rénovation d'un immeuble de Toronto qui avait été contaminé par la peinture d'un ancien cadran au radium;
- l'installation d'une enveloppe de confinement des déchets et des travaux de consolidation (financés par la Metro Toronto Regional Conservation Authority) à un site de Toronto, où l'on avait déjà découvert de la terre contaminée par le radium;

- l'évaluation de sites à deux endroits au centre-ville de Toronto;
- le projet de remise en état de la mine de Deloro, mis en œuvre par le ministère de l'Environnement de l'Ontario en tant que membre du Comité de liaison technique.

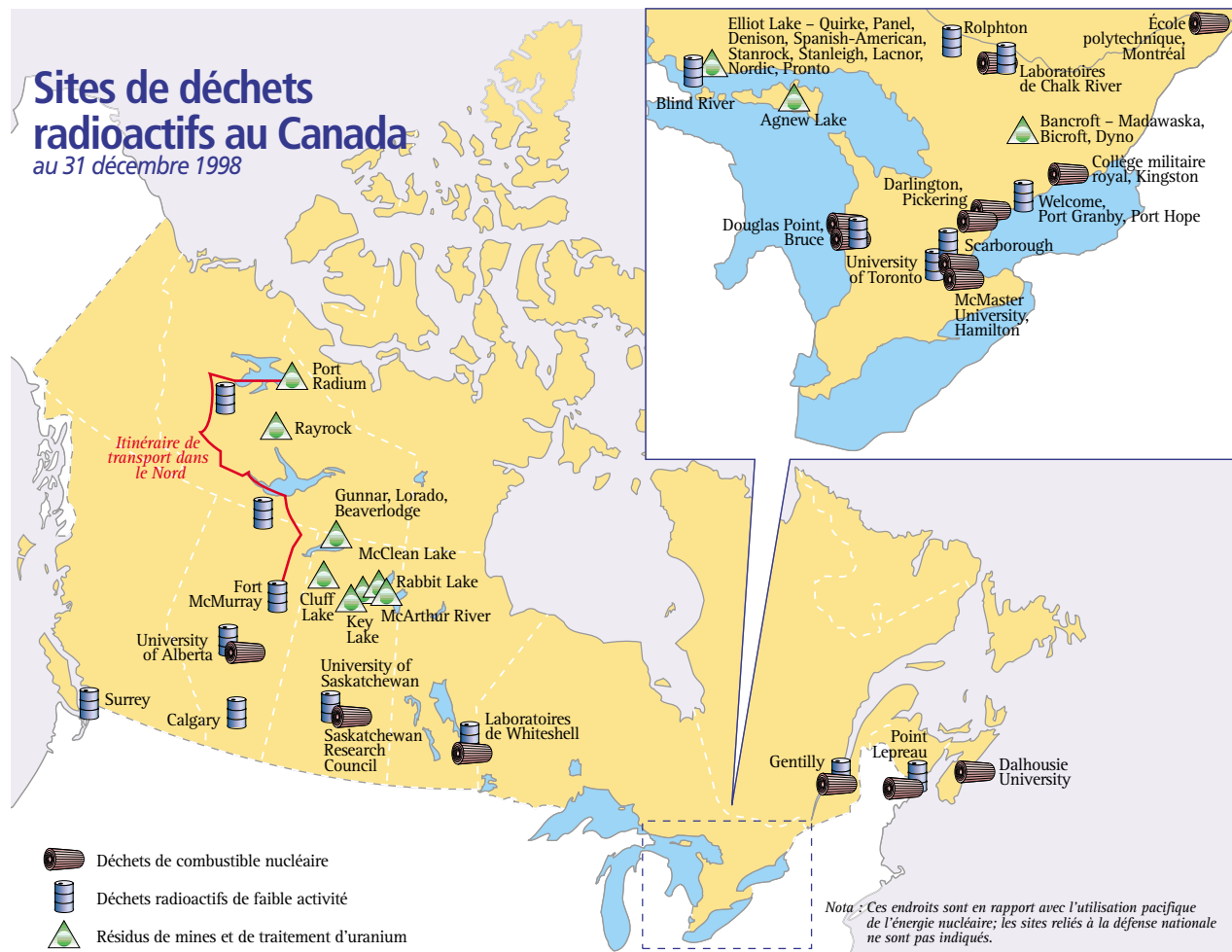
Installation de stockage aux laboratoires de Chalk River

De petites quantités de déchets conditionnés provenant de travaux d'assainissement d'envergure modeste et des échantillons de matériau sont transférés à l'installation de stockage du Bureau, dans les laboratoires d'EACL à Chalk River. L'installation de stockage comporte deux bâtiments : le premier a été construit en 1984 et le deuxième, en 1990. En 1999-2000, l'installation de stockage a reçu près de 70 m³ de déchets antérieurs, ce qui a porté le stock total de déchets à 460 m³ en 2 500 livraisons. Cette quantité inclut les scories contaminées provenant du site de la gare de triage de Thornton à Surrey, en Colombie-Britannique.

Programme des déchets courants

Les déchets courants sont des DRFA provenant d'activités nucléaires autorisées dont les producteurs sont tenus responsables. Au nombre de ces producteurs, on trouve des services d'électricité, des organismes de recherche nucléaire, des fabricants de combustible nucléaire, de même que les producteurs et utilisateurs de radio-isotopes médicaux et autres. On compte environ 600 000 m³ de ces déchets au Canada et les déchets produits sont de l'ordre de 4 000 m³ par an.

Dans le cadre du Programme des déchets courants, le Bureau fournit des données à RNCan pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies nationales visant le stockage et l'évacuation de ces déchets. Le Bureau aide également RNCan à honorer ses engagements auprès d'organismes internationaux tels que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'énergie nucléaire (AEN).





Activités en 1999-2000

- Le Bureau a publié *l'Inventaire des déchets radioactifs au Canada*, qui donne une mise à jour de la quantité de déchets accumulés jusqu'en décembre 1998, avec des projections jusqu'en 2035. Il s'agit d'un inventaire complet de la production, de l'accumulation et des projections relatives aux déchets de combustibles nucléaires, des DRFA, des mines d'uranium et des terrils d'usine attribuables à l'exploitation à des fins pacifiques de l'énergie nucléaire au Canada. La carte intitulée « Sites de déchets radioactifs au Canada » est un outil de référence utile pour les personnes qui veulent savoir où se trouvent les déchets radioactifs au Canada.
- Au nom de RNCAN, le Bureau a fourni au groupe de travail de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire un soutien technique général sur la restauration de l'environnement des usines de production d'uranium. Le Bureau a rédigé un rapport sur la restauration des mines d'uranium et des emplacements d'usines au Canada, et il a fourni des renseignements sur les politiques et règlements de portée nationale et internationale pour le rapport final du groupe de travail, qui devrait être publié vers la fin de 2000.
- Le Bureau a répondu à la demande de l'AIEA relative à la mise à jour de sa base de données sur les déchets radioactifs au Canada.
- Le Bureau a aidé RNCAN à recueillir des données sur le déclassement au Canada destinées à l'établissement d'un rapport que le Canada doit soumettre au Comité de la gestion des déchets radioactifs de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire.

Programme d'information

Le Bureau fournit de l'information sur les DRFA au Canada. Le Bureau national situé à Gloucester, près d'Ottawa, et le Bureau des services techniques de

Port Hope, en Ontario, répondent aux demandes de renseignements reçues par téléphone, par courrier et en personne. Les deux bureaux ont diffusé de l'information sur la gestion des DRFA au Canada.

Le Bureau répond également aux demandes de renseignements provenant de propriétaires d'habitations sur les niveaux de radiations aux principaux sites de déchets antérieurs au Canada. En 1999-2000, il a répondu à quelque 500 demandes de renseignements provenant surtout de la région de Port Hope.

Personnel du Bureau

(au 31 mars 2000)

Bureau national (Gloucester, Ontario)

Directeur	Bob Zelmer
Adjoint administratif ou adjointe administrative	Vacant
Adjointe administrative	Teena Valentonis
Adjointe de bureau	Monique Rhéaume
Analyste financière	Sylvie Beauchamp
Directeur, Services techniques	Chris Clement (par intérim)
Spécialiste scientifique	Chris Clement
Directeur, Programme technique, Projets spéciaux	Pab De
Directeur ou directrice, Programme technique, Ingénierie et exploitation	Vacant
Spécialiste technique	Bob Barker
Spécialiste en gestion de projets	Gary Vandergaast

Bureau des services techniques (Port Hope, Ontario)

Superviseur technique	Mark Gardiner
Adjointe administrative	Sharon Pickering
Analyste technique	Ted Rowden
Analyste technique	Susanne Ledgard
Adjoint technique	Mike Owen

Rétrospective financière

Conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente), RNCan vire des fonds à EACL pour le fonctionnement du Bureau. Le Plan d'activités annuel que le Bureau soumet pour approbation à RNCan avant le début de chaque exercice est le principal document de planification. Ce plan précise comment donner suite aux priorités de RNCan sans dépasser les fonds disponibles. Les priorités sont modifiées pendant l'exercice à la suite d'examen trimestriels auxquels procèdent le personnel du Bureau et celui de la Division de l'uranium et des déchets radioactifs de RNCan.

La comptabilité et le système de contrôle financier du Bureau sont conformes aux politiques et méthodes de contrôle d'EACL. Celles-ci garantissent l'obtention rapide de données financières fiables et précises. Les états financiers inclus dans le présent rapport annuel donnent les coûts d'exploitation du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité au 31 mars 2000.

Le tableau 1 illustre l'utilisation du financement de RNCan pour les régions sur lesquelles le Bureau se concentre essentiellement dans le cadre de son mandat.

Tableau 1. Dépenses financées par RNCan en 1998-1999 et en 1999-2000 (en milliers de dollars)

Programmes	1998-1999	1999-2000
<i>Programme des déchets antérieurs</i>		
Surrey	643	2 398
Port Hope	308	276
Région de Port Hope – Gestion de longue durée	—	98
Scarborough	3 *	5 *
Itinéraire de transport dans le Nord	161	128
Autres sites en général	129	102
<i>Total partiel : Programme des déchets antérieurs</i>	1 244	3 007
<i>Programme des déchets courants</i>	208	123
<i>Programme d'information</i>	77	105
<i>Gestion, administration et services de soutien</i>	455	568
Total du financement de RNCan	1 984	3 803

* Le gouvernement de l'Ontario a débloqué des fonds supplémentaires pour ce projet (voir le tableau 2).



Le tableau 2 précise les fonds supplémentaires que le Bureau a reçus pour les activités qu'il a entreprises pour le compte d'autres organismes sur une base de recouvrement des coûts.

Tableau 2. Financement ne provenant pas de RNCan pour l'exercice 1999-2000 (en milliers de dollars)

Scarborough –	
Financement du gouvernement de l'Ontario	36
Autres sources de financement	20

Total du financement ne provenant pas de RNCan **56**

La figure 3 donne le profil des coûts se rapportant aux activités du projet de Surrey (1984-2000).

Le coût total de la réalisation du projet s'est chiffré à 6,887 millions de dollars. En 1999-2000, les dépenses consacrées à l'enlèvement et à l'évacuation des déchets se sont chiffrées à 2,398 millions de dollars.

Figure 3 : Dépenses pour le projet de Surrey, de 1984-1985 à 1999-2000 (en milliers de dollars)

